

MAIRIE DE
CONDOM



RECUEIL DES TARIFS 2020

Ce recueil de tarifs contient par principe l'ensemble des tarifs Condomois qui seront applicables au 1^{er} janvier 2020.

Les tarifs qui vous sont proposés répondent à une double exigence :

- Permettre à tous les usagers d'avoir accès aux services publics
- Prendre en compte dans le calcul de la formule du tarif le coût de la prestation concernée ou le produit potentiel qui en résulte (par exemple, le produit généré par l'occupation du domaine public)

Les tarifs proposés intègrent la volonté de préserver le pouvoir d'achat des usagers. Ils sont donc principalement stables.

Les différentes modalités de fixation des tarifs :

- Imposés par des textes (exemple : certains modes de reproduction de documents administratifs)
- Déterminés avec un montant plafonné par un texte (exemple : tarification de la cantine scolaire)
- Modalités de calcul indiquées par les textes
- Calculés sur la base d'un devis d'entreprise adjudicataire, devis dont le montant répond donc aux prix du marché
- Certains tarifs sont laissés à la discrétion de la collectivité.

La fixation des tarifs répond à plusieurs règles et principes, notamment :

- Le principe d'égalité entre usagers du service public
- Une fixation des tarifs selon des critères objectifs et rationnels
- Respect du principe d'équivalence avec la valeur de la prestation ou du service

Pour plus de lisibilité, les tarifs sont classés en 3 catégories :

- Les tarifs relatifs aux services à la populationPage 3
 - La restauration scolaire Page 4
 - Loisirs Page 4
 - Activités culturelles Page 5
 - Déplacements Page 6
- Les redevances d'occupation du domaine public.....Page 7
 - Les salles municipales Page 8
 - Le matériel municipal Page 9
 - Taxes et redevances d'occupation du domaine public Page 10
 - Le camping municipal Page 15
 - Redevance d'occupation du domaine public pour travaux Page 18
- Les refacturations.....Page 19
 - Prestations de reprographies et de petites fournitures Page 20
 - Reproduction clé USB et Cd Page 20
 - Duplicata livret de famille Page 20
 - Animaux errants Page 21
 - Fourrière automobile Page 21
 - Refacturation des services exceptionnels sur le compte d'un tiers Page 21
 - Concessions funéraires et redevances Page 22

Les tarifs relatifs aux services à la population

A. La restauration scolaire

Conformément à l'article R. 531-52 du code de l'éducation, les tarifs de la restauration scolaire fournie aux élèves des écoles maternelle, des écoles élémentaires, [...] sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge.

Les tarifs de la cantine scolaire pour l'exercice 2020 sont les suivants :

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Ecoles publiques de Condom			
Ecoles primaires et maternelles - Enfants résidants sur le territoire de la CCT et scolarisés à Condom	2,35	0,00 %	2,35
Ecoles primaires et maternelles - Enfants non résidants sur le territoire de la CCT et scolarisés à Condom	3,05	0,00 %	3,05
Adultes autorisés - résidants de Condom	4,50	0,00 %	4,50
Adultes autorisés - non résidants de Condom	6,00	0,00 %	6,00
Ecoles privées de Condom			
Ecoles primaires et maternelles	3,05	0,00 %	3,05
Collège	3,05	0,00 %	3,05
Adultes	4,50	0,00 %	4,50
Goûter	0,80	0,00 %	0,80

B. Loisirs

a. Tarifs Canoë Kayak 2020

La mairie de Condom loue des canoës et des kayaks à la base de loisir.

Les locations se font à l'heure ou à la ½ journée.

Les tarifs de location des Canoës et des Kayaks pour l'année 2020 sont les suivants :

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Canoë			
Location à l'heure	4,20	0,00 %	4,20
Location 1/2 journée forfait	14,50	0,00 %	14,50
Kayak			
Location à l'heure	4,20	0,00 %	4,20
Location 1/2 journée forfait	14,50	0,00 %	14,50

b. Tarifs Boissons Base de Loisirs 2020

La base de loisirs propose un service de restauration.

Les tarifs de restauration pour l'année 2020 sont les suivants :

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Boissons	2,00	0,00 %	2,00
Repas	8,00	0,00 %	8,00

C. Activités culturelles

a. Médiathèque / Musée :

La médiathèque de Condom, située dans l'ancien cloître de la ville, est un service public. L'entrée est libre et gratuite pour tous. Elle accueille les classes et les groupes sur rendez-vous. Des animations régulières sont proposées au public (contes, expos, conférences, ateliers autour du livre...).

La médiathèque donne la possibilité d'emprunter 8 documents dont :

- Livres, bandes dessinées et périodiques pour une durée de 4 semaines
- CD, livres audio, CD-ROM, DVD pour une durée de 2 semaines (2 DVD par carte).

Elle comprend 3 sections :

- Section Jeunesses
- Section Adultes
- Section Multimédias

L'inscription est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les titulaires de la carte Jeunes et les demandeurs d'emploi.

La ville de Condom possède le musée de l'Armagnac.

Les tarifs de la médiathèque et des musées pour l'année 2020 sont les suivants :

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Impression / photocopie (noir et blanc)			
Format A 4 (par page)	0,15	0,00 %	0,15
Format A 3 (par page)	0,30	0,00 %	0,30
Médiathèque			
Abonnement annuel Adultes	5,00	0,00 %	5,00
Jeunes - de 18 ans, étudiants et cartes Jeunes	0,00	0,00 %	0,00
Lecteurs occasionnels, tous ouvrages	1,20	0,00 %	1,20
Carte d'abonnement perdue, la pièce	1,00	0,00 %	1,00
Ouvrage perdu, la pièce	15,00	0,00 %	15,00
DVD perdu, la pièce	40,00	0,00 %	40,00
CD perdu, la pièce	20,00	0,00 %	20,00

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Musée			
Adultes	2,20	0,00 %	2,20
Adultes avec guide	5,20	0,00 %	5,20
Groupe (+ de 20 personnes) constitué par un voyageur effectuant plus de 5 visites annuelles, par personne, à partir du 6ème voyage	4,00	0,00 %	4,00
Jeunes - de 18 ans, étudiants et cartes Jeunes	1,10	0,00 %	1,10
Jeunes guide	3,10	0,00 %	3,10
Groupes adultes (+ de 20 personnes)	1,80	0,00 %	1,80
Groupes adultes avec guide	4,30	0,00 %	4,30
Groupes jeunes	0,80	0,00 %	0,80
Groupes jeunes avec guide	2,50	0,00 %	2,50
Vente cartes postales	0,50	0,00 %	0,50
Vente plaquette "Musée Condom"	4,40	0,00 %	4,40
Vente de guides dépliant	1,00	0,00 %	1,00
Livre CD du conte musical "Titou dans la forêt des contes"	15,00	0,00 %	15,00

b. Spectacle saison culturelle :

Le théâtre des Carmes est un lieu qui accueille des spectacles pour jeune et adulte. Il est également un lieu de résidence de création pour les compagnies émergentes.

Riche de sa programmation annuelle, les tarifs des spectacles, suivant la catégorie, sont identiques à ceux fixés pour l'année 2020. Le tableau ci-dessous recense les différents prix :

Détails	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Normal	A1 : 14 €	B1 : 19 €	C1 : 29 €	D1 : 5 €	E1 : 12 €
Réduit et Groupe de + de 10 personnes	A2 : 11 €	B2 : 15 €	C2 : 24 €		E2 : 8 €
Enfants (- de 12 ans)	A3 : 5 €	B3 : 5 €	C3 : 5 €	D2 : 3 €	E3 : 5 €
<i>Critères Tarif Réduit : 12 – 18 ans, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, personnes à mobilité réduite</i>					
Pour l'achat d'une carte d'abonnement à 20 €, tous les spectacles de la saison culturelle sont au tarif réduit.					
Pour une sélection de 4 spectacles participant à cette offre, le moins cher de la sélection est offert					

D. Déplacements :

La navette urbaine propose les mercredis et un samedi un transport urbain pour se rendre aux marchés de la ville de Condom.

Le tarif de la navette pour l'année 2020 est le suivant :

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Trajet Aller-Retour	0,90	0,00 %	0,90

Les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public

La redevance d'occupation du domaine public correspond à la somme demandée en contrepartie de l'obtention d'un droit d'occuper temporairement à titre privatif le domaine public de la collectivité (article L 2125-1 du code général de la propriété de personnes publiques).

L'article L 2125-3 de ce même code précise que cette redevance tient compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation d'occupation du domaine public, incluant la valeur locative de ce domaine. Peuvent être considérés comme de telles redevances tous les tarifs relatifs aux occupations des dépendances domaniales de la commune : salles, installations, sportives, voirie, halles et marchés, ...

A. Les salles municipales

Plusieurs salles municipales sont mises à disposition.

Pour chacune, un tarif est appliqué et un règlement d'occupation précise les modalités d'utilisation.

La ville se réserve le droit de demander une réparation financière en cas de dégradation et/ou perte de matériel. Le coût de remise en état et/ou de remplacement de matériel sera intégralement réclamé à l'organisateur.

La caution ne sera restituée qu'après paiement du préjudice par la ville.

Les tarifs de mise à disposition des salles pour l'année 2020 sont les suivants :

THEATRE	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Location par jour de spectacle			
Sans chauffage	580,00	0,00 %	580,00
Avec Chauffage	810,00	0,00 %	810,00
Associations Condomoises	250,00	0,00 %	250,00
Conférence	150,00	0,00 %	150,00
Conférence avec location matériel de vidéo projection	300,00	0,00 %	300,00
Chauffage uniquement	230,00	0,00 %	230,00
Caution	700,00	0,00 %	700,00

SALLES PIERRE DE MONTESQUIOU ET CADETS DE GASCOGNE	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Chauffage Salle Pierre de Montesquiou			
Chauffage, forfait journée	100,00	0.00 %	100,00
Chauffage, forfait au week-end	200,00	0,00 %	200,00
Tarifs des salles de la halle			
Associations Condomoises			
Cadets de Gascogne et Pierre de Montesquiou	150,00	0,00 %	150,00
Autres			
Pierre de Montesquiou	500,00	0,00 %	500,00
Cadet de Gascogne	200,00	0,00 %	200,00
Caution exigible dès la première réservation	700,00	0,00 %	700,00
Caution manifestations publiques		nouveau	700,00
Associations condomoises, première location gratuite y compris chauffage	0,00	0,00 %	0,00

Capitainerie	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Petite salle par jour	40,00	0,00 %	40,00
Grande salle par jour	50,00	0,00 %	50,00
Petite et Grande salles par semaine	200,00	0,00 %	200,00
Petite salle par semaine	75,00	0,00 %	75,00

Espace Rive gauche	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Résidents Condomois et Associations	150,00	0,00 %	150,00
Résidents hors Condom	500,00	0,00 %	500,00
Cautions	700,00	0,00 %	700,00
Cautions manifestations publiques	1000,00	0,00 %	1000,00
Chauffage week-end	200,00	0,00 %	200,00
Chauffage par jour	100,00	0,00 %	100,00
Acompte privés résidents condomois	50,00	0,00 %	50,00
Si dégradation (vidange interdite sur réseau pluvial)	150,00	0,00 %	150,00

B. Le matériel municipal :

Du matériel municipal peut être mis à disposition après demande auprès de la Mairie de Condom.
Les tarifs applicables pour l'année 2020 sont les suivants :

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Tarifs matériel			
Barrière, l'unité par jour	1,60	0,00 %	1,60
Table, l'unité par jour	1,80	0,00 %	1,80
Chaise, l'unité par jour	0,40	0,00 %	0,40
Gradins, la place par jour et participation aux frais de montage et démontage avec contrôle	6,00	0,00 %	6,00
Podium, l'élément de 1,50 x 1,50 par jour	7,00	0,00 %	7,00
Urinoirs, l'unité par jour	7,00	0,00 %	7,00
Isoloirs, la paire par jour	6,00	0,00 %	6,00
Urne, l'unité par jour	3,00	0,00 %	3,00
Sono, l'unité par jour	50,00	0,00 %	50,00
Barnum, l'unité par jour	150,00	0,00 %	150,00
Bar, l'unité par jour	30,00	0,00 %	30,00
Tracteur équipé de broyeur par jour	120,00	0,00 %	120,00
Location Chapiteaux et Algéco (wc)			

Détails	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Forfait à la journée ou au week-end	150,00	0,00 %	150,00
Forfait longue durée : location d'un mois et plus le décompte se fait par jour de manifestation	400,00	0,00 %	400,00
Bris de Matériel et perte			
Chaise, l'unité	30,00	0,00 %	30,00
Table, l'unité	70,00	0,00 %	70,00
Barrière, l'unité	100,00	0,00 %	100,00
Urinoirs, l'unité	500,00	0,00 %	500,00
Isoloirs, la paire	500,00	0,00 %	500,00
Urne, l'unité	660,00	0,00 %	660,00
Sono, l'unité	640,00	0,00 %	640,00
Barnum, l'unité	2600,00	0,00 %	2600,00
Bar, l'unité	300,00	0,00 %	300,00
Algéco, l'unité	3000,00	0,00 %	3000,00
Frais de transport			
de 0 à 20 km	30,00	0,00 %	30,00
de 21 à 40 km	50,00	0,00 %	50,00
à partir de 41 km	100,00	0,00 %	100,00
Frais d'intervention d'un agent des services techniques			
Tarif horaire	25,00	0,00 %	25,00

C. Taxes et redevances d'occupation du domaine public :

a. Les marchés :

Les tarifs applicables aux exposants pour l'année 2020 pour les marchés de la ville de Condom sont les suivants :

Marchés couvert et de plein air	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Halle :			
<u>a/ Boxes aménagés :</u>			
Abonnement mensuel pour deux marchés hebdomadaires			
Droit Fixe	25,75	0,00 %	25,75
Le mètre linéaire	8,60	0,00 %	8,60
<u>b/ Bancs ordinaires :</u>			
le mètre linéaire à la journée	1,05	0,00 %	1,05
(abonnés : gratuité du 1er trimestre si 45 jours de présence l'année précédente)			
Forains :			
Prix minimum	1,55	0,00 %	1,55
Non abonnés, par mètre linéaire et par marché du 1/09 au 30/04	0,80	0,00 %	0,80
Non abonnés, par mètre linéaire et par marché	1,50	0,00 %	1,50

Marchés couvert et de plein air	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Abonnés	0,50	0,00 %	0,50
(abonnés : gratuité du 1er trimestre si 45 jours de présence l'année précédente)			
Camions d'outillage	35,00	0,00 %	35,00
Véhicules exposés à la vente :			
Par véhicule	2,50	0,00 %	2,50
Machines agricoles par m²	0,30	0,00 %	0,30

b. Cirques et manèges

Les tarifs applicables pour l'année 2020 aux cirques et manèges qui s'installeront sur la commune de Condom sont les suivants :

Cirques et Manèges	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Cirques (et assimilés) :			
Moins de 150 places, forfait à la journée	77,00	0,00 %	77,00
De 151 à 400 places, forfait à la journée	155,00	0,00 %	155,00
De 401 à 500 places, forfait à la journée	195,00	0,00 %	195,00
Plus de 500 places, forfait à la journée	310,00	0,00 %	310,00
Manèges :			
Par jour et par unité	39,00	0,00 %	39,00
Représentation en salle (Guignol, marionnettes...)			
Salle Jules Ferry et salle Milon : par représentation	47,00	0,00 %	47,00
Caution (quel que soit le lieu d'implantation)	500,00	0,00 %	500,00

Les tarifs applicables pour les forains à l'occasion des bandas 2020 sont les suivants :

Forains Bandas	Emplacement	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Manèges adultes	Hors enceinte	115,00	0,00 %	115,00
Manèges Ados		84,00	0,00 %	84,00
Cascades, Attractions adulte		84,00	0,00 %	84,00
Manèges enfants		63,00	0,00 %	63,00
Pêche aux canards		42,00	0,00 %	42,00
Loteries, pincés à peluche, tir, divers ...		63,00	0,00 %	63,00
Crêperie, confiserie		63,00	0,00 %	63,00
Snacks, Sandwiches		105,00	0,00 %	105,00
Crêperie, confiserie		Dans l'enceinte	105,00	0,00 %
Snacks, Sandwiches	Dans l'enceinte	189,00	0,00 %	189,00
Terrasse pour le weekend end des bandas	Hors enceinte	10 €	0,00 %	10 €

c. Foire de la pépinière :

Le tarif de la foire de la pépinière pour l'année 2020 est le suivant :

Foire de la pépinière	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Forfait par exposant	8,00	0,00 %	8,00

d. Mardis de l'été :

Les tarifs des exposants pour les mardis de l'été 2020 sont fixés comme suit :

Mardis de l'été	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Frais de participation (forfait pour 6 dates)			
Traiteur / Restaurateur	320.00	0,00 %	320.00
Producteurs / Petit service de restauration	205.00	0,00 %	205.00
Producteurs / Exposants	110.00	0,00 %	110.00
Exposants / Artisanat d'art	80.00	0,00 %	80.00
Associations / Sites à visiter	36.00	0,00 %	36.00

e. Food and Wine Truck

Les demandes des camions food and wine truck qui souhaitent installer leur activité sur la commune sont de plus en plus importantes.

Il convient d'organiser et de permettre leur installation en dehors des jours de marché et d'en fixer le tarif.

Pour l'année 2020, le tarif par jour de présence est de :

- 20 € pour les trucks de boissons (identique que ceux de 2019)
- 32 € pour les food trucks (identique que ceux de 2019)

f. Débits de boissons à l'occasion des Bandas 2020 (dans l'enceinte)

L'occupation du domaine public dans le cadre d'une activité économique ne peut se faire à titre gracieux.

Ainsi, les tarifs 2020 de la redevance d'occupation du domaine public pour les débits de boissons permanents et temporaires à l'occasion des Bandas sont les suivants :

- Licence IV 500 € par jour et 250 € par ½ journée (identique que ceux de 2019)
- Licence III 250 € par jour et 125 € par ½ journée (identique que ceux de 2019)

g. Taxis

Le tarif de l'emplacement des taxis pour l'année 2020 est fixé comme suit :

- 60 € l'emplacement (identique que ceux de 2019)

h. Redevance d'occupation du domaine public

La délibération n° 2009-05-010 du 7 juillet 2009 a mis en place de l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2020.

La grille tarifaire ci-dessous fixe les différents tarifs applicables (identique à ceux de 2019) :

TARIF DE LA REDEVANCE POUR LES COMMERCANTS 2020					
	Redevance de base	Coefficient	Redevance individuelle	Frais de dossier	TOTAL
Chevalets et assimilés à l'unité	6	1	6	12	18
Catégorie 1 : de 1 à 10 m²					
A Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant	40	1	40	12	52
A' Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant Saison et extension saison	40	0,5	20	12	32
B Café saison et extension saison	40	1,5	60	12	72
C Café année	40	2	80	12	92
D Restaurant saison et extension saison	40	1,5	60	12	72
E Restaurant année	40	2	80	12	92
F Café restaurant saison et extension saison	40	2	80	12	92
G Café restaurant à l'année	40	2,5	100	12	112
H Garage et assimilé saison et extension saison	40	1,5	60	12	72
I Garage et assimilé à l'année	40	2	80	12	92
Catégorie 2 : de 11 à 20 m²					
A Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant	40	1,5	60	12	72
A' Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant Saison et extension saison	40	1	40	12	52
B Café saison et extension saison	40	2	80	12	92
C Café année	40	2,5	100	12	112
D Restaurant saison et extension saison	40	2	80	12	92
E Restaurant année	40	2,5	100	12	112
F Café restaurant saison et extension saison	40	3	120	12	132

TARIF DE LA REDEVANCE POUR LES COMMERCANTS 2020					
	Redevance de base	Coefficient	Redevance individuelle	Frais de dossier	TOTAL
G Café restaurant à l'année	40	3,5	140	12	152
H Garage et assimilé saison et extension saison	40	2	80	12	92
I Garage et assimilé à l'année	40	2,5	100	12	112
J Transport de fond	38	5	190	12	202
Catégorie 3 : de 21 à 50 m²					
A Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant	40	3	120	12	132
A' Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant Saison et extension saison	40	2,5	100	12	112
B Café saison et extension saison	40	3,5	140	12	152
C Café année	40	4	160	12	172
D Restaurant saison et extension saison	40	3,5	140	12	152
E Restaurant année	40	4	160	12	172
F Café restaurant saison et extension saison	40	4	160	12	172
G Café restaurant à l'année	40	4,5	180	12	192
H Garage et assimilé saison et extension saison	40	4	160	12	172
I Garage et assimilé à l'année	40	4,5	180	12	192
Catégorie 4 : plus de 50 m² et moins de 80 m²					
A Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant	40	4	160	12	172
A' Etal autre que café et restaurant et terrasse de café restaurant Saison et extension saison	40	3,5	140	12	152
B Café saison et extension saison	40	4,5	180	12	192
C Café année	40	5	200	12	212
D Restaurant saison et extension saison	40	4,5	180	12	192
E Restaurant année	40	5	200	12	212
F Café restaurant saison et extension saison	40	5	200	12	212
G Café restaurant à l'année	40	5	200	12	212
H Garage et assimilé saison et extension saison	40	5	200	12	212
I Garage et assimilé à l'année	40	5	200	12	212

i. Occupation temporaire du domaine public

Objet	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Vente au déballage / brocante / opération	1 € m linéaire	0,00 %	1 € m linéaire
Occupation exceptionnelle du domaine public (inauguration, vernissage, déballage, portant, ...)	10 €	0,00 %	10 €
Extensions exceptionnelles de terrasses (hors débit de boissons)	10 €	0,00 %	10 €
Terrasse pour le week-end des bandas (hors enceinte)	10 €	0,00 %	10 €

D. Le camping municipal

Le camping municipal est ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre 2019.

Il propose :

- 68 emplacements de 80 m² minimum pour le camping et le caravanning
- 10 chalets de 35 m² entièrement équipés et confortables

Les tarifs 2020 du camping municipal sont fixés comme suit :

Camping	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Emplacements nus :			
<u>a/ Basse saison du 01/04 (14h) au 30/06 et du 01/09 au 30/09 (12h) :</u>			
emplacement caravane et camping-car, en saison	4,40	0.00 %	4,40
emplacement tente	3,20	0.00 %	3,20
campeur	3,00	0.00 %	3,00
enfant de moins de 7 ans	1,30	0.00 %	1,30
branchement électrique	3,20	0.00 %	3,20
garage mort, hors saison	3,00	0.00 %	3,00
machine à laver	4,00	0.00 %	4,00
chien	1,20	0.00 %	1,20
<u>b/ Haute saison du 01/07 au 31/08 :</u>			
emplacement caravane et camping-car, en saison	5,50	0.00 %	5,50
emplacement tente	4,00	0.00 %	4,00
campeur	3,60	0.00 %	3,60
enfant de moins de 7 ans	1,60	0.00 %	1,60
branchement électrique	4,00	0.00 %	4,00
garage mort, hors saison	8,00	0.00 %	8,00

Camping	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
machine à laver	4,00	0.00 %	4,00
chien	1,50	0.00 %	1,50
Chalets			
<u>a/ Chalets SEMAINE : Du samedi 14h au samedi 10h</u>			
Basse saison du 01/04 au 27/06 et du 29/08 au 30/09	310,00	0.00 %	310,00
Moyenne saison du 27/06 au 11/07 et du 15/08 au 29/08	375,00	0.00 %	375,00
Haute saison du 11/07 au 15/08	490,00	0.00 %	490,00
Tarif nuit supplémentaire basse saison	45,00	0.00 %	45,00
Tarif nuit supplémentaire moyenne saison	55,00	0.00 %	55,00
Tarif nuit supplémentaire haute saison	70,00	0.00 %	70,00
- 20 % par chalet(s) supplémentaire (s) au-delà de 3 locations simultanées			
<u>b/ Chalets FORFAIT 2 NUITS : arrivée dès 14h, départ avant 10h :</u>			
Basse saison du 01/04 au 27/06 et du 29/08 au 30/09	90,00	0.00 %	90,00
Moyenne saison du 27/06 au 11/07 et du 15/08 au 29/08	110,00	0.00 %	110,00
Haute saison du 14/07 au 18/08	140,00	0.00 %	140,00
Tarif nuit supplémentaire basse saison	45,00	0.00 %	45,00
Tarif nuit supplémentaire moyenne saison	55,00	0.00 %	55,00
Tarif nuit supplémentaire haute saison	70,00	0.00 %	70,00
- 20 % par chalet(s) supplémentaire (s) au-delà de 3 locations simultanées			
Vente par les professionnels du tourisme : - 15%			
<u>c/ Prestations incluses :</u>			
Chauffage			
Juillet août : Animation (Base de loisirs)			
<u>d/ Acomptes à la réservation : (25 % du montant de la réservation)</u>			
Frais de traitement administratif en cas de remboursement de l'acompte	50,00	0.00 %	50,00
<u>e/ Cautionnement location</u>	250,00	0.00 %	250,00
<u>f/ Cautionnement clé barrière et adaptateur électrique</u>	10,00	0.00 %	10,00
<u>h/ Offres spécifiques</u>			
accès gratuit au centre aqua ludique dès deux nuitées			
1 semaine gratuite pour toute location d'emplacement d'une durée supérieure à 6 semaines			
<u>i/ Aire camping-car : par camping-car et par jour</u>	3,00	0.00 %	3,00

Afin de pouvoir maintenir la qualité et quantité des objets mis à disposition au sein des chalets, il est proposé la refacturation suivante en cas de casse, perte ou vol :

Le détail de cette régie est présenté ci-dessous :

Cuisine

Assiette plates	2€	louche	6€
Assiettes creuses	4€	verre	1€
Assiettes dessert	2€	coquetier	3€
Tasses à café	2€	cendrier	3€
Sous tasses	2€	théière	7€
bols	4€	Passoire à thé	3€
fourchettes	1€	Passoire inox	6€
Grande fourchette	6€	Passoire à légume	6€
Cuillères à café	1€	Essoreuse à salade	9€
Cuillères à soupe	1€	saladier	9€
Grande cuillère	6€	plateau	10€
Egouttoir vaisselle	12€	Bac à glaçon	7€
Cuillère en bois	4€	Planche à découper	9€
Couteaux à steak	1.50€	Plat inox	10€
Couteau bout rond	1€	Plat de service	10€
Couteau service	4€	Plat rond	10€
Couteau à viande	10€	casserole	15€
Couteau à pain	10€	marmite	30€
économique	3€	poêle	15€
Spatule bois	4€	Couvercle inox	4€
Couverts à salade	6€	Boite plastique	5€
Ouvre-boite	4€	pichet	15€
Tire-bouchon	5€	Gobelet gradué	5€
Range couvert	8€	Dessous de plat	4€
Toile cirée	4 €	Poubelle 12 L	15 €
Cafetière électrique	15 €	Micro-ondes	50 €
Cloche micro-onde	3 €	Clé à sardine	6 €
Frigo-congélateur	250 €	Table en bouleau	250 €
Chaises	80€	Tabouret	50€
Salon			
Lampe abat-jour	25 €	Banquette et dossier	250 €
Coussin couleur	10 €	Table basse	100 €
Ventilateur	35 €		
Chambres			
Couette 140 * 200	30 €	Protège matelas grand lit	15 €
Couette 220 * 240	40 €	Matelas	250 €
Oreiller	15 €	Protège matelas petit lit	10 €
Protège oreiller	10 €	Cintre	1 €
Réserve			
Bassine plastique	3 €	Balai lave-sol + lavette	30 €
Pelle + balayette	4 €	Balai brosse	8 €
Seau 9 L	9 €	Serpillère	3 €
Balai nylon	10 €	Paillason coco	10 €
Balai coco	9 €	Décrottoir	5 €
Séchoir	15 €		

WC			
Ensemble balayette	6 €		
Terrasse			
Table de jardin	40 €	Transat	25 €
Chaise de jardin	25 €		
Divers			
Perte clés du chalet entraînant changement de la serrure			80 €
Structure même du chalet (porte, fenêtre, volet, mur, porte de douche, miroir ...)			250 € minimum

E. Redevance d'occupation du domaine public pour travaux

Les tarifs de la redevance d'occupation du domaine public pour travaux sont fixés comme suit pour l'année 2020 (identique que ceux de 2019) :

Tarif de la redevance pour travaux					
Période	Durée en jours	Base de la redevance	de 0 à 20 m ²	de 21 à 40 m ²	+ de 40 m ²
de 1 à 5 jours	5	0,40 €	40	60	80
de 1 à 10 jours	10	0,40 €	80	120	160
de 1 à 15 jours	15	0,40 €	120	180	240
de 1 à 20 jours	20	0,40 €	160	240	320
de 1 à 25 jours	25	0,40 €	200	300	400
de 1 à 30 jours	30	0,40 €	240	360	480
de 1 à 60 jours	60	0,40 €	480	720	960
de 1 à 90 jours	90	0,35 €	630	945	1260
de 1 à 120 jours	120	0,30 €	720	1080	1440
au-delà de 120 jours	par jour calendaire	0,25 €			
Tarif de la redevance pour prorogation des travaux					
Période	Durée en jours	Base de la redevance	de 0 à 20 m ²	de 21 à 40 m ²	+ de 40 m ²
de 1 à 5 jours	5	0,80 €	80	120	160
de 1 à 10 jours	10	0,76 €	152	228	304
de 1 à 15 jours	15	0,72 €	216	324	432
de 1 à 20 jours	20	0,68 €	272	408	544
de 1 à 25 jours	25	0,64 €	320	480	640
de 1 à 30 jours	30	0,60 €	360	540	720
de 1 à 60 jours	60	0,56 €	672	1008	1344
de 1 à 90 jours	90	0,46 €	819	1229	1638
de 1 à 120 jours	120	0,36 €	864	1296	1728
au-delà de 120 jours	par jour calendaire	0,25 €			

Les refacturations

Certains tarifs ne correspondent pas à un service public mais seulement à une refacturation de prestations pour le compte de tiers. Le prix payé par le bénéficiaire correspond alors au coût réel pour la Ville (coûts directs et indirects du service).

A. Prestations de reprographie et de petites fournitures

Le décret n° 2001-493 du 6 juin 2001 précise en son article 2 qu'à l'occasion de la délivrance d'un document, des frais correspondant au coût de reproduction et, le cas échéant, d'envoi de celui-ci peuvent être mis à la charge du demandeur.

L'arrêté ministériel en date du 1^{er} octobre 2001 fixe le plafond de refacturation de ces frais.

La ville de Condom propose de retenir les tarifs suivants pour l'année 2020 (tarifs inférieurs au plafond) :

PHOTOCOPIES	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Noir et Blanc :			
Format A 4 (par page)	0,15	0.00 %	0,15
Format A 3 (par page)	0,30	0.00 %	0,30
Reproduction de la liste électorale :			
Etiquettes adhésives	0,03	0.00 %	0,03
Photocopie de la liste électorale et de tableaux rectificatifs Format A 4 (par page)	0,15	0.00 %	0,15
Photocopie de la liste électorale et de tableaux rectificatifs Format A 3 (par page)	0,30	0.00 %	0,30
Disquette informatique et CD-Rom	2,00	0.00 %	2,00
Couleur :			
Format A 4 (par page)	0,20	0.00 %	0,20
Format A3 (par page)	0,35	0.00 %	0,35

B. Reproduction clé USB et CD :

Les tarifs de reproduction sur support sont fixés comme suit pour l'année 2020 :

Reproduction sur support	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Clé USB 8 GIGA	6,50	0.00 %	6,50
CD	1,50	0.00 %	1,50

C. Duplicata livret de Famille :

Au regard des demandes régulières de duplicatas de livret de famille et du coût que représente l'achat du livret, le tarif de duplicata est fixé pour l'année 2020 à : (identique que ceux de 2019)

- 10 euros TTC.

D. Animaux errants

Les tarifs pour l'année 2020 sont fixés comme suit :

Animaux errants	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Chats :			
Forfait frais de garde	15,00	0.00 %	15,00
Forfait soins + consultations	50,00	0.00 %	50,00
Euthanasie	33,00	0.00 %	33,00
Ovariectomie	69,00	0.00 %	69,00
Castration	39,00	0.00 %	39,00
Chiens :			
Forfait frais de garde	15,00	0.00 %	15,00
Forfait soin + consultations	50,00	0.00 %	50,00
Euthanasie	58,00	0.00 %	58,00
Ovariectomie	175,00	0.00 %	175,00
Castration	50,00	0.00 %	50,00
Autres animaux :			
Forfait frais de garde	15,00	0.00 %	15,00
Forfait soin + consultations	50,00	0.00 %	50,00
Euthanasie	58,00	0.00 %	58,00
Ovariectomie	175,00	0.00 %	175,00
Castration	50,00	0.00 %	50,00

E. Fourrière Automobile :

Les tarifs 2020 de la fourrière automobile sont fixés comme suit :

Fourrière Automobile	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Forfait enlèvement et garde du véhicule	180,00	0.00 %	180,00
Expertise du véhicule	61,00	0.00 %	61,00
Déplacement du véhicule	65,00	0.00 %	65,00

F. Refacturation des services exceptionnels sur le compte d'un tiers

La réparation des sinistres commis par un tiers sur l'espace public a un coût pour la collectivité qui doit régulièrement intervenir (moyen humain et matériel).

La refacturation au compte des tiers sera fixée en 2020 comme suit :

Prestations : Mobilisation d'un agent / véhicule	Unité	2019 (€/heure)	% Aug	2020 (€)
tarif normal	H / agent	15.79	0.00 %	15.79
Tarif de 7h00 à 22h00 du lundi au samedi	H / agent	18.48	0.00 %	18.48
Tarif de 22h00 à 7h00 du lundi au samedi	H / agent	20.33	0.00 %	20.33
Tarif de 22h00 à 7h00, dimanches et jours fériés (+100 % du tarif horaire par jour)	H / agent	36.96	0.00 %	36.96
Tarif de 7h00 à 22h00, dimanches et jours fériés (+66 % du tarif horaire par jour)	H / agent	30.68	0.00 %	30.68
Tarif intervention véhicule léger	H / Véhicule	7 €	0.00 %	7 €
Tarif intervention fourgon / balayeuse	H / Véhicule	10 €	0.00 %	10 €

G. Concessions funéraires et redevances

La ville a en charge la gestion du cimetière, des concessions et des défunts. A ce titre, elle gère les achats et les renouvellements des concessions funéraires.

Les tarifs 2020 du cimetière sont fixés comme suit :

Cimetière	2019 (€)	% Aug	2020 (€)
Caveau / Alvéole dépositoire			
1°, 2° et 3° mois	7 €	0.00 %	7 €
4° mois	28 €	0.00 %	28 €
5° mois	35 €	0.00 %	35 €
6° mois	42 €	0.00 %	42 €
Taxes communales			
Taxe d'inhumation	35 €	0.00 %	35 €
Taxe d'exhumation	70 €	0.00 %	70 €
Concessions cinquantenaires pleine terre ou caveau			
Concession simple de 3 x 1,30 m	35 €	0.00 %	35 €
Concession double de 3 x 2,30 m	70 €	0.00 %	70 €
Concessions quarantennaires pleine terre			
Concession simple de 2 x 0,80 m	28 €	0.00 %	28 €
Concessions trentennaires dans l'espace cinéraire			
Concession pleine terre pour urne ou cavurne de 0,50 x 0,50 x 0,50 m	21 €	0.00 %	21 €
Jardin du souvenir inscription sur le lutrin - durée de 5 ans	63 €	0.00 %	63 €
Alvéole au Colombarium	560 €	0.00 %	560 €